



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

***23156514***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

28 NOV. 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION GREFFE Tournai

N° d'entreprise : 0458 154 160

Nom

(en entier) : STADSBADER ROUTE

(en abrégé) : STAROUTE

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : *rue du gros lot 2, 7536 Vauve***Objet de l'acte : nomination du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022

Sur Proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide, également à l'unanimité des voix, de renouveler le mandat de la société civile SPRL VANDER DONCKT-ROOBROUCK-CHRISTIAENS BEDRIJFSREVISOREN ayant son siège à Lichterveldestraat 39 boîte A, 8820 Turnhout représentée par Monsieur Bart Roobrouck, ayant son bureau à Kwadestraat 151A boîte 42, 8800 Roeselare, réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire pour une période de trois années comptables, nomination effective à partir d'aujourd'hui et prenant fin immédiatement après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable.

Désire Stadsbader NV représentée par son représentant permanent,
Monsieur Dominique Valcke - administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).